

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 20 27 90

Fax : +32 (0) 71 30 48 79

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP104 Activités langagières et culture en langues : espagnol			
Code	ECRP1B04RP104	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie ROEKAERTS (nathalie.roekaerts@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. Sa finalité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible; expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
- 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif de cette UE s'oriente selon les axes suivants: culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante et correcte de la langue cible portant sur des thèmes généraux et professionnels.

A la fin du processus d'apprentissage, l'étudiant sera capable lors d'exercices et/ou examens:

- de restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et/ou en étude autonome dans des phrases simples, complexes et/ou une production écrite;
- de décoder des messages écrits ou oraux simples produits en langues cible;
- de reproduire et de formuler des messages oraux en espagnol en ayant une prononciation et une intonation correctes
- de réexpliquer avec ses mots et / ou de répondre à des questions portant sur des supports écrits et / ou oraux variés.

- de prononcer et d'accentuer correctement en langue cible.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B04RP104A Espagnol

60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP1B04RP104A Espagnol

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Espagnol			
Code	20_ECRP1B04RP104A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ROEKAERTS (nathalie.roekaerts@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. Sa finalité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de la communication en langue cible; expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif de cette AA s'oriente selon les axes suivants: culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante et correcte de la langue cible portant sur des thèmes généraux et professionnels.

À la fin du processus d'apprentissage, l'étudiant sera capable lors d'exercices examens :

- de restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et/ou en étude autonome dans des phrases simples, complexes et / ou une production écrite ;
- de décoder des messages écrits ou oraux simples produits en langue cible ;
- de reproduire et de formuler des messages en espagnol en ayant une prononciation et une intonation correctes
- de réexpliquer avec ses mots et/ou de répondre à des questions portant sur des supports écrits et/ou oraux variés
- de prononcer et d'accentuer correctement en langue cible

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- écriture, oralité, compréhension sur des thématiques d'ordre général et/ou professionnel
- acquisition des structures verbales (présent, passé, futur), grammaticales et lexicales de base sur des thématiques de la vie courante et/ou professionnelle
- culture

Démarches d'apprentissage

- travail des 4 compétences langagières (audition, lecture, écriture, compréhension)
- alternance d'explication théoriques et d'exercices d'application
- travail en autonomie
- jeux de rôles, mises en situation, travaux de groupe
- réalisation d'un portfolio
- utilisation du laboratoire de langues

- présentations orales diverses
- prise de note du vocabulaire au soin de l'étudiant

Dispositifs d'aide à la réussite

Un syllabus d'exercices complémentaires est à la disposition des étudiants sur la plateforme.
Evaluations formatives éventuelles

Ouvrages de référence

GONZALEZ M., Socios 1, Curso de Español Orientado al mundo del Trabajo, Edición Difusión
MIQUEL L. et SANS N., Rápido, Rápido, Curso Intensivo de Español, Edición Difusión

Supports

Notes de cours de l'étudiant
Prise de note du vocabulaire à charge de l'étudiant
Documents divers postés par le professeur sur la plateforme

Il est de la responsabilité de l'étudiant de veiller à télécharger les documents nécessaires avant chaque séance, dans un format adapté aux activités pédagogiques et de les avoir à disposition pendant le cours. Il ne sera pas toléré qu'un étudiant partage ses documents avec son voisin.

Ouvrages:

ARAGONES L. et PALENCIA R, Gramática de uso del Español, Teoría y Práctica con Solucionario, Nivel Inicial A1-A2
GARCIA-LUDEÑA LECENDREUX M. et SENPAU ROCA S., 100 trucos, pour enfin maîtriser les 100 pièges classiques de l'espagnol

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fait en espagnol, toutefois, l'étudiant pourrait être amené à répondre en français.
Pour le Q1, Q2, Q3, toutes les parties de l'examen doivent être présentées (Q1, Q2, travail, examens écrit et oral). Un PR, un PP pour une des parties ou la non-remise du travail équivaut à un PP ou un PR pour l'UE.

La présence et la participation active au cours ainsi que la présentation des différents travaux seront intégrées à la note finale à travers un coefficient de participation (entre 0,6 et 1,2) tant au Q1 qu'au Q2. Ce coefficient ne sera pas d'application pour le Q3.

Q1 EXAMEN ECRIT ET TRAVAIL 50%

- Participation à la semaine RP obligatoire
- Travail (portfolio) 10% - à remettre le dernier jour de cours
- Examen écrit 40%

Q2 EXAMEN ECRIT ET ORAL 50%

L'examen oral se basera sur un portfolio à remettre au plus tard le premier jour de la session. Pas de portfolio = pas d'oral. Pas d'oral = PP ou PR pour l'AA.

Q3 EXAMEN ECRIT ET ORAL 100%

L'examen oral se basera sur un portfolio à remettre au plus tard le premier jour de la session. Pas de portfolio = pas d'oral. Pas d'oral = PP ou PR pour l'AA.

Au Q3, la matière de l'écrit et de l'oral porte sur la matière de l'année complète. Pas de dispense partielle.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière	Trv	10				
Période d'évaluation	Eve	40	Exe + Exo	50	Exe + Exo	100

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).